

GREFFE
du Tribunal de Commerce de
ANGOULEME
Palais de Justice
- BP 215 -
16007 ANGOULEME CEDEX
Tél: 05 45 37 11 80

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Dépôt effectué par :

! S.A.R.L.
! TELEPH'ELEC SERVICES
! Bois Fleuri
!
!
! 16440 CLAIX

! S.A.R.L.
! TELEPH'ELEC SERVICES
! Bois Fleuri
!
!
! 16440 CLAIX

--
Numéro RCS : ANGOULEME B 334 334 984 <1776/1986B00012>

=====
! Pièces déposées le 02/01/2001 Numéro : 2010005 !

! ACTE SSP en date du 13/10/2000 !
! - CESSION DE PARTS (OU DONATION) !
! Cessions de parts de M.VINCENT Patrick à M.PEREZ !
! Dominique. !
=====

Le Greffier,

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS
ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

TO : SAC, NEW YORK
FROM : SAC, PHOENIX
SUBJECT: [REDACTED]

DATE: 1/15/68
RE: [REDACTED]

100-100000

100-100000

100-100000

100-100000

100-100000

100-100000

100-100000

100-100000

100-100000

100-100000

CESSION DE PARTS DE S.A.R.L.

TELEPH'ELEC SERVICES

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 300 000 Francs

Siège social « Bois Fleuri »

A 16 440 CLAIX

Objet : Installations téléphoniques et électriques

Constituée par Acte S.S.P. en date du 06 Janvier 1986

Enregistré au registre du Commerce d'Angoulême sous le numéro 334 334 984

VOISE POUR TIMBRE ET ENREGISTREMENT
à ANGOULEME - EXTERIEUR

L^e 4 DÉC 2000

F^o 48

REQU... DROIT DE TIMBRE... 240 F

DROIT D'ENREGISTREMENT 1440 F

Plus Majoration 10% - 144 F

MM

VINCENT

Entre les soussignés :

Monsieur VINCENT Patrick, Monteur en téléphone domicilié à 1 Rue Descartes à 16160 GOND-PONTOUVRE.

dit le Cédant, d'une part,

Et Monsieur PEREZ Dominique, Gérant d'Entreprise domicilié à « La Chagnerasse » 16 440 CLAIX

dit le Cessionnaire, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Monsieur VINCENT Patrick est propriétaire de cinquante (50) parts de ladite Société à responsabilité limitée, qu'il a acquises à sa création conformément aux statuts en date du 06 janvier 1986.

Il cède et transporte sous les garanties ordinaires de droit les cinquante (50) parts qu'il possède dans ladite Société.

Par la présente cession, le Cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir du 13 Octobre 2000, tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix de Trente mille Francs (30 000 F) que le Cédant reconnaît avoir reçu du Cessionnaire et dont il lui donne ici valable quittance.

Cette cession sera notifié par le dépôt d'un original au Gérant qui en donne attestation.

La cession intervient conformément à l'assemblée générale du 21 Juillet 2000 lors de laquelle l'ensemble des membres de la Société l'ont approuvé.

Les frais, droits et honoraires et tous ceux qui en seront la conséquence seront supportés par Monsieur PEREZ Dominique.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait en six originaux à CLaix , le 13 Octobre 2000

Signatures (1)

Mr VINCENT Patrick

*Lu et approuvé, bon
pour accord de cession*



Mr PEREZ Dominique

*Lu et approuvé, bon
pour acceptation de cession*



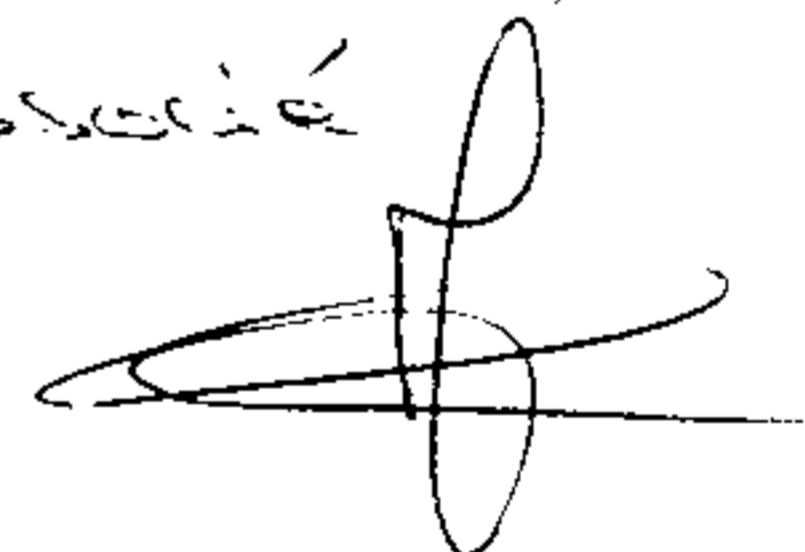
Mme VINCENT Marie-José

*Pour le conjoint en
bien du Cédant -*



Mme PEREZ Maryse

*bon pour accord, sans
être associé*



(1) Faire précéder les signatures : - Pour le Cédant : « Bon pour cession de part(s), et quittance ».
- Pour le Cessionnaire : « Lu et approuvé, bon pour acceptation de cession.

Pour le conjoint en bien du Cédant : « Lu et approuvé, bon pour accord de cession »

Pour le conjoint en bien du Cessionnaire : « Bon pour accord, associé pour moitié » ou bien, « Bon pour accord, sans être associé ».



S.A.R.L. au Capital de 300.000 F
S.A.R.L. au Capital de 45734,71 €

Bois Fleuri
16440 CLAIX

Tél. : 05 45 66 44 44

Fax : 05 45 66 41 56

E-mail : dominique.tes@wanadoo.fr

Dom. Banc. : B.N.P. Angoulême
R.C. Angoulême B 334 334 984

TELEPHONIE - INTERPHONIE CABLAGE INFORMATIQUE - ELECTRICITE

Attestation de dépôt

Le soussigné,

Monsieur PEREZ Dominique agissant en qualité de Gérant, de la SARL Téléph'Elec Services,

Atteste avoir reçu ce jour, au siège social, le dépôt d'un original d'un acte de cession de parts sociales, en date du 13 octobre 2000, intervenu entre Monsieur et Madame Vincent Patrick domiciliés 1Rue Descartes 16160 Gond Pontouvre, désignés le cédant et Monsieur Pérez Dominique domicilié à « La Chagnerasse » 16 440 CLAIX et portant sur les cinquante (50) parts sociales que détenait le cédant dans la Société.

Ce dépôt, et la présente attestation, rendent ladite cession opposable à la société, conformément à l'article 20 de la loi du 24 juillet 1966.

Fait à Claix en triple exemplaires le 13 octobre 2000

Le Gérant Dominique PEREZ

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULÊME
Dépôt du 2/2/02 n° 5
Registre de Commerce N°
ANGOULÊME, le 2/2/02
Le Greffier du Tribunal

